



## La formation du réseau de responsables de formation de la FMOQ est en cours !

*Claude Guimond*

Depuis l'automne 2012, une vaste tournée des 19 associations de la FMOQ est en cours par la Direction de la formation professionnelle de la FMOQ. En effet, d'ici juillet 2013, tout responsable de formation du réseau de la FMOQ devra avoir suivi avec succès l'atelier de formation sur l'approche méthodique et l'éthique dans le domaine du développement professionnel continu.

### Objectifs d'apprentissage :

Au terme de la formation, les participants pourront :

- décrire les différentes étapes de l'approche méthodique ;

- utiliser les méthodes visant à définir les besoins de formation de la clientèle cible des activités de formation ;

- formuler des objectifs d'apprentissage clairs ;

- choisir la méthode de formation la plus appropriée pour atteindre les objectifs d'apprentissage ;

- sélectionner judicieusement les personnes-ressources ;

- organiser une activité de formation dans le respect du code d'éthique du CQDPCM ;

- appliquer la politique de reconnaissance des activités de formation de la FMOQ.

nal de formation pour obtenir la date de la formation pour votre association.

Vous avez manqué la séance de votre association ? Informez-vous auprès de votre responsable de formation, qui vous aidera à trouver une autre date.



L'organisation d'un congrès de formation vous intéresse ? N'hésitez pas à communiquer avec nous. C'est avec plaisir que nous vous expliquerons la démarche.

La liste des responsables régionaux se trouve sur le site Web de

la FMOQ, au [www.fmoq.org/fr/training/contacts/default.aspx](http://www.fmoq.org/fr/training/contacts/default.aspx).

En date du 1<sup>er</sup> mars 2013, sept associations auront fait l'exercice avec leur responsable régional et leurs responsables locaux. Au-delà de la perception négative inhérente à une formation « obligatoire », les échanges avec les participants sont très constructifs et les commentaires recueillis dans le cadre de l'évaluation sont très positifs. Et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013, tout médecin désireux faire une demande de crédits de formation devra être agréé en la matière.

Vous êtes responsable de formation ou désirez le devenir ? Informez-vous auprès d'un responsable régio-

### Dates des prochaines formations

CLSC	Le lundi 18 mars 2013
CLSC	Le lundi 25 mars 2013
Laval	Le jeudi 28 mars 2013
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Le vendredi 19 avril 2013
Montréal	Le mercredi 24 avril 2013
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Le vendredi 26 avril 2013
Ouest-du-Québec	Le mercredi 8 mai 2013
Montréal	Le vendredi 17 mai 2013
Côte-Nord	Le lundi 27 mai 2013
Estrie	Le mercredi 29 mai 2013
Bois-Francs	Le vendredi 31 mai 2013